



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

Conformément à l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), **en l'absence de quorum lors de la séance du Conseil Municipal prévue le jeudi 25 septembre 2025 à 21h**, je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal Ordinaire qui se tiendra, en séance publique¹, à **l'Espace Saint Georges**, sis place Alphonse Sainte-Beuve à Belloy-en-France, le :

MARDI 30 SEPTEMBRE 2025 à 21H00,

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 juin 2025
3. Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2025 (*transmis par mail*)
4. Décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation
5. Retrait de la commune de Belloy-en-France du SICTEUB : Définition des conditions
6. Création de poste - Mise à jour du tableau des effectifs
7. Protection sociale complémentaire 2024-2029 – Convention de participation « risque prévoyance » du CIG Grande Couronne
8. Protection sociale complémentaire 2024-2029 – Convention de participation « risque santé » du CIG Grande Couronne
9. Mandat donné au CIG Grande Couronne pour la mise en concurrence du contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030
10. Avis quant à l'adhésion de la commune de Longpont-sur-Orge, située dans le département de l'Essonne, au SIGEIF au titre de la compétence « autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz »
11. Modification annexe 2 de la convention de partenariat avec la Communauté de communes Carnelle Pays de France pour l'installation, l'entretien, la maintenance, la modernisation ou la modification du système intercommunal de vidéoprotection

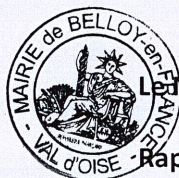
12. Informations :

12.01 Diverses informations

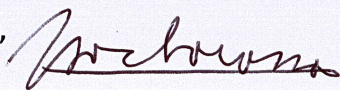
12. Questions orales

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à Belloy-en-France, le 26 septembre 2025



Le Maire,


Raphaël BARBAROSSA.

¹ La réunion se tiendra avec la présence du public dans la limite des places disponibles.